

Image not found or type unknown



Besoin d un renseignement cafal

Par **MEHDYNE**, le **10/02/2010** à **09:45**

Bonjour, je suis acctuellement bénéficière du RSA avec un enfant à charge, je suis interdit bancaire je ne possede pas de compte. La caisse d allocation famillial peut elle me vercer cette aide sur le compte d un tiers si oui qu'elle sont les justificatif à fournir merci d'avance